



IFP 1201 La Côte

Canton	Communes	Surface
Vaud	Aubonne, Begnins, Bougy-Villars, Bursins, Burtigny, Essertines-sur-Rolle, Féchy, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Vinzel	1730 ha



Le vignoble de La Côte



IFP 1201 La Côte



Le village viticole de Féchy

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Large coteau viticole adossé à un massif forestier et dominant le bassin lémanique
- 1.2 Plus grand vignoble du pays de Vaud
- 1.3 Mosaïque de prairies et pâturages secs, forêts et vallons profonds
- 1.4 Villages compacts avec grandes demeures historiques

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Résultant de l'érosion glaciaire, ce paysage situé sur les premiers contreforts du Jura est caractérisé par un large coteau viticole, dominé par une pente raide et boisée – entrecoupée de reliquats de pâturages secs – à laquelle succède un plateau agricole étendu.

Le vignoble, adossé à un massif forestier pratiquement continu qui le sépare du plateau agricole supérieur, domine le paysage de La Côte. Les nombreux villages, au noyau compact et installés à flanc de coteau, ont de très hautes qualités historico-architecturales. Le paysage est très ouvert dans son ensemble, mais compartimenté par des croupes et des vallons parallèles – parfois profonds, escarpés et boisés par endroits – dans lesquels s'écoulent des ruisseaux au tracé naturel.

À côté du vignoble très ouvert et cultivé, le relief se caractérise par des contrastes marqués avec d'autres entités paysagères plus restreintes: de grandes combes boisées entrecoupées de clairières, le coteau bocager de Bugnax – Mont-Dessus et le plateau agricole intensif en amont, isolé du vignoble par la rupture de pente boisée et tourné vers le Jura. Le secteur supérieur du coteau, très abrupt, contraste avec la douceur de la pente du versant viticole. Il est occupé par une longue bande de forêt qui suit les lignes de la pente. Ces forêts présentent par endroits une structure en mosaïque avec des clairières riches en prairies sèches.

2.2 Géologie et géomorphologie

Dominée par la chaîne calcaire du Jura, la région de La Côte appartient à l'extrémité occidentale du Bassin molassique du Moyen-Pays. Son soubassement rocheux correspond à la molasse d'eau douce inférieure, soit à une alternance de marnes bariolées et de grès, dont l'épaisseur peut atteindre 300 à 400 m. La surface de la molasse est burinée par l'érosion, marquée par de larges rides et sillons correspondant à un ancien réseau hydrographique. La molasse affleure par endroits au-dessus des villages de Luins, de Bursins, de Vincy, de Tartegnin et de Mont-sur-Rolle, mais disparaît le plus souvent sous une épaisse couverture de terrains meubles.

La morphologie actuelle des lieux reflète les anciennes invasions du glacier du Rhône dans la cuvette lémanique, entre 50 000 et 20 000 BP, à savoir les phénomènes très actifs d'érosion et de sédimentation intervenus au cours de cette période froide, sous le glacier et en marge de celui-ci. En raison de leur position latérale par rapport à la cuvette lémanique, les graviers de La Côte ont en général été préservés de l'érosion du glacier du Rhône. Seuls affleurements visibles, les dépôts de la grande gravière de Bursins permettent de reconstruire les modalités de sédimentation dans une marge de progression du glacier du Rhône durant la période située entre 45 000 et 25 000 BP (géotope).

Le paysage a été fortement façonné lors de la phase finale du retrait des glaces au cours de la dernière glaciation, qui s'est échelonnée entre 18 000 et 12 000 BP. Le transport d'importants volumes de sédiments par les eaux de fonte a mis en place des nappes d'alluvions torrentielles et des grands cônes de déjection au débouché des vallons et provoqué des phénomènes de tassement et des glissements de terrain sur les versants les plus raides. Cette configuration très variée des formes d'érosion explique l'intérêt que la région revêt pour la compréhension du Quaternaire lémanique.

2.3 Milieux naturels

Du point de vue biologique, La Côte se caractérise par un fort contraste entre le vignoble intensif et les pentes boisées et agricoles.

Le coteau viticole occupe de grandes surfaces homogènes parsemées d'éléments semi-naturels relictuels, tels que les vergers, les cordons boisés et les talus secs. Ces structures sont concentrées le long des cours d'eau, près des habitations et le long de la lisière amont du vignoble.

Le coteau agricole de Bugnaux – Mont-Dessus est caractérisé par une riche mosaïque de terrains cultivés extensifs et de milieux naturels bien conservés, où alternent les milieux secs et humides, les forêts sèches et les vergers. Cette diversité en structures et milieux naturels permet l'établissement d'une riche avifaune liée aux paysages agricoles diversifiés. Les haies de bocage, les bosquets et les vergers de cette région abritent la Huppe fasciée (*Upupa epops*).

La Côte présente aussi plusieurs habitats favorables aux reptiles, à l'exemple de la Vipère aspic (*Vipera aspis*), une espèce au bord de l'extinction. Les rares milieux humides abritent plusieurs espèces d'amphibiens. Le vignoble de La Côte est également un refuge pour une flore caractéristique des cultures, comptant quelques espèces rares et en danger, dont le Souci des champs (*Calendula arvensis*).

Un complexe de plusieurs prairies et pâturages secs, dont plusieurs sont d'importance nationale, caractérise les clairières entre Les Granges et la Gillière. Ces prairies, dominées par les pelouses mi-sèche médio-européennes (*Mesobromion*), abritent plusieurs espèces végétales et animales rares, comme par exemple la Crassule rougeâtre (*Sedum rubens*) ou le Maillot variable (*Granaria variabilis*), espèce en danger colonisant les murs secs de roche calcaire caractéristiques du vignoble.

Les forêts des Côtes sont dominées par la chênaie à charme (*Carpinion*), la charmaie à gaillet des bois (*Galio-Carpinetum*) et les hêtraies xérothermophiles (*Cephalanthero-Fagenion*); elles recèlent aussi des associations végétales très rares telles que la chênaie à coronille (*Coronillo-Quercetum*) et la chênaie à gesse noir (*Lathyro-Quercetum*). Les pineraies (*Molinio-Pinion*) se concentrent sur les pentes abruptes dominant le vignoble.

2.4 Paysage historico-culturel

Ce paysage a été façonné par les activités agro-viticoles. Autrefois, chaque vigneron était aussi paysan et forestier et exploitait les champs situés en aval et en amont du vignoble, ainsi que les forêts du coteau. Les forêts portent ici les traces des modes ancestraux d'exploitation qui les ont façonnées jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les vergers étaient proches des habitations et les prés, plus éloignés, étaient situés sur les terrains moins propices à la culture de la vigne. La structure transversale des territoires communaux, l'architecture des bâtiments et l'organisation des villages témoignent encore parfaitement de cette ancienne complémentarité entre la vigne, l'agriculture, l'élevage et la sylviculture. Les murs ne sont pas une caractéristique du vignoble de La Côte, dont la pente est trop douce; ils se concentrent uniquement près des habitations ou le long des routes.

Un réseau capillaire de cheminements historiques marque également le paysage. Des chemins étroits, fréquemment bordés de murs et de haies, reliaient entre eux les différents éléments du territoire. Certains tronçons de la route de l'Etraz, un ancien chemin menant de Nyon à Aubonne et attesté dès le XVII^e siècle, sont des voies de communication historiques d'importance nationale.

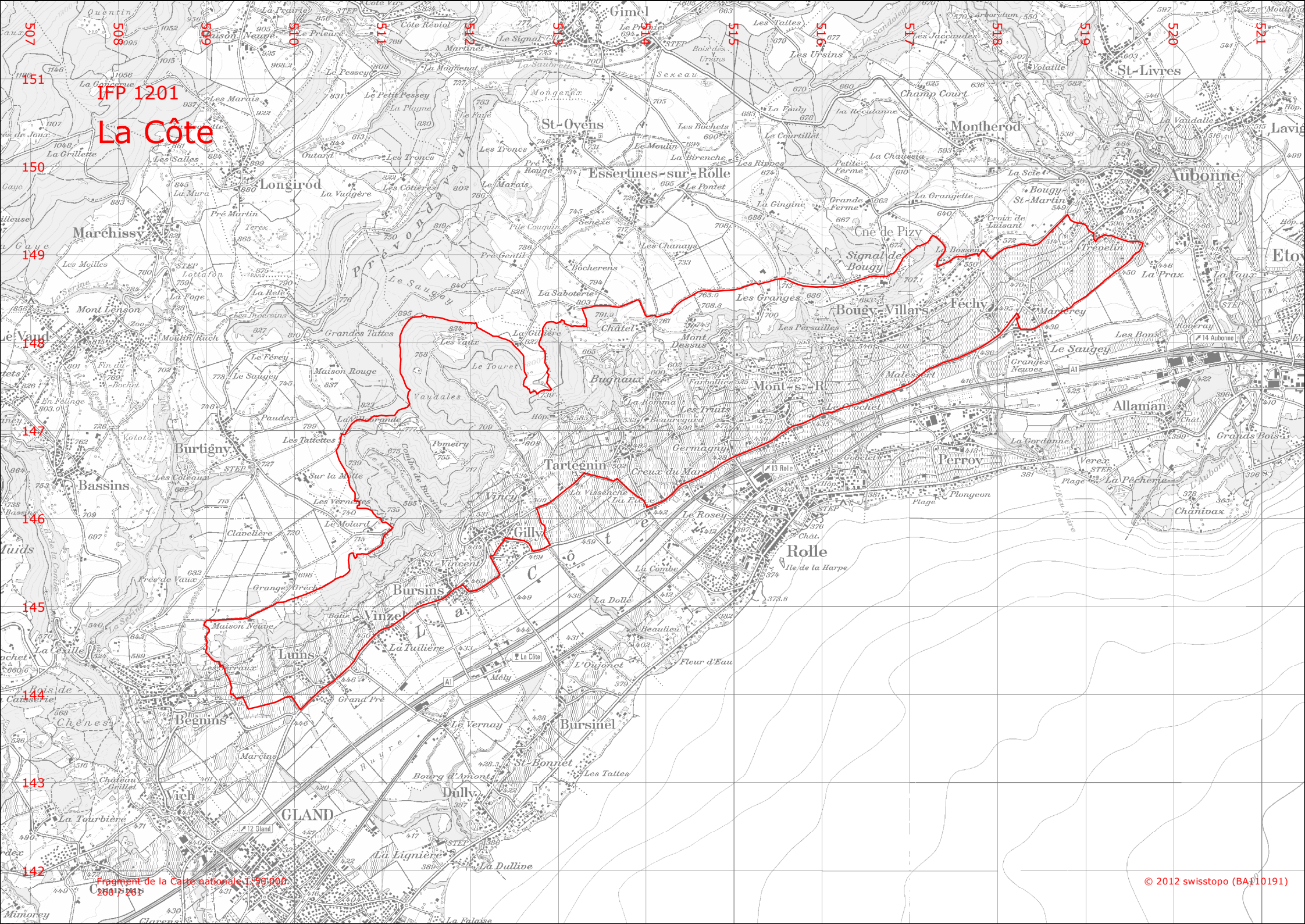
Plusieurs villages et hameaux mi-agricoles mi-vignerons caractérisent ce paysage. Avec leurs importantes qualités historico-architecturales et spatiales, la plupart de ces villages constituent des sites construits d'importance nationale. Avec les ruines des maisons fortes et des anciens châteaux de La Côte encore visibles dans les forêts sur les éminences au-dessus des vignes, ils constituent des éléments historiques de grande valeur.

À l'intérieur et à l'extérieur des villages, les maisons seigneuriales étaient occupées par les grands propriétaires viticoles. Ces domaines patrimoniaux sont signalés par des arbres séculaires qui établis-

sent des repères paysagers caractéristiques du vignoble de La Côte. Dès le début du XX^e siècle, une spécialisation vers la viticulture s'est dessinée. La juxtaposition et l'interpénétration de la viticulture, de l'agriculture et de la sylviculture se sont progressivement perdues, entraînant une uniformisation paysagère du territoire agricole.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver le paysage ouvert et doux du coteau viticole avec ses ruisseaux bordés de cordons boisés.
- 3.2 Conserver les pentes et combes boisées entrecoupées de clairières.
- 3.3 Conserver la structure géologique et géomorphologique.
- 3.4 Conserver la mosaïque de vignes, forêts avec clairières sèches, milieux humides, vergers et vallons.
- 3.5 Conserver la morphologie du paysage et les témoins de l'histoire glaciaire.
- 3.6 Conserver la richesse biologique liée aux différents milieux naturels.
- 3.7 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains des cours d'eau et en particulier leurs cordons boisés.
- 3.8 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques tels que les vergers, les arbres séculaires et les chemins étroits bordés de murs et de haies.
- 3.9 Conserver une utilisation agro-sylvo-viticole adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.10 Conserver les valeurs historico-architecturales et spatiales des villages ainsi que les demeures historiques.



IFP 1201
La Côte

Fragment de la Carte nationale 1:50'000
28017261

© 2012 swisstopo (BA110191)